

Deux membres de la Ligue d'Union républicaine ont fait une démarche à l'ex-préfet de police pour obtenir la mise en liberté de M. Schreier. Elle n'a eu aucun résultat.

Le maintien de cette arrestation confirme les soupçons d'une toile de per-onnes qui accusent la Commune de n'être pas républicaine. Il est bien certain, en effet, que M. Schreier ne peut pas être coupable de royalisme.

La Commune doit se réunir aujourd'hui en séance extraordinaire. Le Mot d'Ordre dit qu'on parle d'une conspiration et que tous les postes ont été doublés.

Un bataillon, les a-m-s en fil-cieux, stationnant hier sur la place de la Bourse.

Voici trois nouvelles que nous empruntons au Mot d'Ordre : On a découvert à la caserne des Minimes 47 gendarmes qui s'étaient déguisés en gardes nationaux. Ils avaient des intelligences avec Versailles.

On aurait trouvé également dans un des grands magasins de Paris, un nombre considérable de brassards tricolores et autres signes de ralliement.

Dans la soirée, on a arrêté, au 8^e arrondissement, et conduit à l'Hôtel-de-Ville, trois individus soupçonnés d'être les fauteurs d'un mouvement contre la Commune.

Il est confirmé que le citoyen Beslay a donné sa démission de membre de la Commune et de délégué à la Banque de France. Ses motifs sont la perpétuité faite à la Banque et la démission de M. Thiers.

La démolition de l'hôtel de M. Thiers n'en continuera pas moins depuis hier et sera complète dès ce soir ou demain, car on a eu soin d'y employer un nombre considérable d'ouvriers.

L'attitude de la foule devant le spectacle n'était pas très rassurante, la Commune a fait venir d'autres gardes nationaux qui empêchèrent de stationner rue et place St-George.

On peut entendre à la fameuse « Circule », jadis si rapproché aux sergents de ville. Autrefois il était accompagné, à la vérité, de coups de casse-tête, mais aujourd'hui, il est suivi de coups de crosse. Nous ne voyons pas trop la différence.

Les clubs dans les églises de Paris

Décidément, dit la Patrie, les clubs dans les églises sont de mode et ont la faveur populaire. On a déjà parlé des clubs qui se tiennent dans les églises de Vaugirard, la Chapelle, Montrouge, Saint-Nicolas-des-Champs ; les églises Sainte-Elisabeth et Saint-Eustache en sont également favorisées, et nous apprenons que M. le curé de Saint-Roch vient d'être de nouveau arrêté avec ses vicaires, puis relâché pour ne s'être pas prêté avec assez d'empressement aux désirs de la municipalité, qui voulait ouvrir un club dans l'église.

Une pétition, signée par un grand nombre de paroissiens et de paroissiennes de Saint-Roch, demandant l'élargissement de leur curé et la réouverture de leur église, aurait été présentée aux membres de la Commune, qui y auraient fait droit.

La pression des clubs sur les décisions de la Commune, on en déjà fait la remarque, commence à se faire sentir, et, avant que le comité de salut public eût pris naissance, il y avait longtemps qu'un orateur du club Nicolas-des-Champs en réclamait l'institution, accusant la commune d'agir avec mollesse et de ne point faire observer ses décrets.

Du reste, les membres de la Commune ne dédaignent pas de s'y faire entendre, et au besoin de soutenir l'opportunité des décrets au vote desquels ils ont pris part.

Les clubs ont donc, à l'heure actuelle, une certaine importance, et il y a quelque intérêt à savoir ce qui s'y passe, ce qu'on y dit.

publicanisme farouche. Cependant, jusqu'ici, aucune n'a paru à la tribune, comme cela a eu lieu déjà à Sainte-Elisabeth.

Les uns, mus par un sentiment religieux ou simplement de convenance, se découvrent en entrant, la plupart couvrent leurs chapeaux ou leurs casquettes. La chaire sert de tribune, un harmonium portatif, de bureau; les orateurs ainsi que les membres du comité sont assis au banc des marguilliers, qu'on décore, pendant la durée de la séance, du drapeau rouge; de nombreux bancs de gaz, qui depuis quelque temps déjà, avaient remplacé les lampes affectées à l'éclairage de l'église, projettent une vive lumière dans la vaste enceinte du temple et achèvent de donner à ces réunions tout le confort d'installation désirable; des trones placés à côté de gardes nationaux se trouvent aux portes, avec une inscription qui fait connaître que la quête se fait au profit des blessés.

La plupart des orateurs qui prennent la parole au club Nicolas-des-Champs ne méritent pas ce nom; ce sont presque tous des ouvriers peu exercés à parler en public. La chaleur, la conviction, la violence surtout, ne leur manquent pas; mais on chercherait en vain dans les harangues qu'ils débitent à la foule la correction du langage, la suite dans les pensées, la sobriété du geste et le respect de ce qu'on est convenu d'appeler les mœurs oratoires.

L'un parle par saccades et par soubresauts et accentue ses diatribes ou ses arguments de coups de poing; un autre a une voix flûtée et parle avec une telle vitesse qu'il n'est entendu que de ceux qui entourent la tribune, de là des murmures, des réclamations et des cris qui étouffent sous de bruyants clameurs le petit bruit que fait l'orateur; d'autres, plus novices encore, semblent ne paraître à la tribune que pour y faire les farces; ils descendent bientôt après avoir fait rire à leurs dépens, et d'autres plus sérieux les remplacent. Cela repose.

Un orateur de ces réunions se distingue entre tous, et mérite une mention spéciale; il s'appelle Landeck et possède d'un talent de parole incontestable; il s'est présenté aux dernières élections communales et a obtenu un nombre respectable de voix dans l'arrondissement. Aussitôt qu'il paraît en chaire, la foule l'applaudit; il est orateur et combattant, simple soldat au 83^e bataillon, et promoteur des propositions les plus jacobines. Il se nomme lui-même révolutionnaire de profession; il n'est pas riche, et il reprochait un soir amèrement à la Commune de n'avoir pu encore obtenir d'elle le remboursement de 400 et quelques francs qu'il aurait dépensés en frais de propagande révolutionnaire.

En vérité, si la Commune, dont l'état financier est prospère, au dire du citoyen Jourde, ne s'est point acquittée envers lui, elle n'est ni juste ni reconnaissante. Quoiqu'il en soit, le citoyen Landeck, l'ami d'Amouroux, ne néglige point la mise en scène. Il a le sabre baïonnette au côté et porte le ruban maçonnique en sautoir.

Tout lui est permis; il ne ménage personne, ni les bourgeois, ni les épiciers, ni les petits crevins, ni les bonapartistes, ni les cléricaux. Il annonçait un soir que le christianisme n'avait plus que pour trois mois de vie... C'est la prédiction de Jouffroy renouvelée à bref délai. Il ne cherche pas ses mots; les plus expressifs et les plus en vogue dans la classe ouvrière sont ceux qu'il préfère; en un mot, de l'esprit, du trait, qui dégénère souvent en grotesque, mais parfois aussi des réquisitoires pleins d'éloquence et de vérité contre les abus et les vices, le tout assaisonné du jacobinisme le plus pur, tels sont les traits que le caractérisent.

Un soir, montrant à la foule la ration de viande destinée à la nourriture des soldats de la Commune, il demandait la mort du fournisseur frauduleux: « Celui qui a fait cela est un voleur, il doit mourir. » Et l'assemblée d'applaudit.

Samedi, après un discours souvent interrompu par les applaudissements, il a fait les deux propositions suivantes: 1^o il faut établir une boîte aux abords de l'Hôtel-de-Ville, où l'on déposera les dénonciations; 2^o n'importe quels agents seront chargés d'opérer les arrestations sans avoir besoin d'autre mandat, 3^o tous les établissements privés ou publics dont l'ouverture n'est pas absolument indispensable à la défense de la cité seront immédiatement fermés.

Malgré la popularité dont jouit l'orateur, cette manière d'appliquer la loi des suspects jeta un froid dans l'Assemblée, et ces propositions n'eurent pas tout le succès qu'il en attendait, bien qu'elles aient trouvé cepen tant des approbateurs.

L'assemblée du club de Saint-Nicolas-des-Champs n'est pas toujours très-tolérante à l'endroit des orateurs. J'ai vu un vieillard, à l'air respectable, réclamer en vain le silence pendant près d'un quart d'heure; il ne put obtenir, j'ignore pour quel motif.

Un autre, ayant débuté par un texte de l'Ecriture sainte, fut obligé de descendre, puis saisi, et traîné au poste, malgré ses protestations.

C'est ainsi que la liberté est comprise.

et pratiquée, par ceux-là mêmes qui en préconisent l'excellence et les avantages avec le plus d'ardeur.

Voici, du reste, un aperçu des propositions soumises à l'Assemblée et acclamées par elle: Pas de conciliation. La guerre à outrance. — Plutôt faire sauter Paris et n'en pas laisser subsister pierre sur pierre. — Les biens de tous les officiers de l'empire, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de maréchal, seront confisqués et vendus au profit des veuves et des blessés. On a fait aussi la même motion contre les fuyards de Paris. Blanqui ou la tête de l'archevêque!

On y demandait aussi l'institution d'un tribunal révolutionnaire. On voit donc qu'il y a entre ces diverses réunions un lien, un programme arrêté et librement développé, selon le tempérament et le talent des orateurs.

Une visite au fort d'Issy

Deux routes partent de Versailles pour les forts d'Issy et de Vanves.

La première, ombreuse, accidentée, pittoresque, malheureusement effondrée par l'artillerie prussienne dont tout le matériel a dû passer là pour prendre les positions au sud de Paris, serpente sur les hauteurs boisées qui s'étendent à droite de Viroulay et pas ent à Villebon, à l'Etang-de-Haras, à Fleury.

Les bois qu'elle parcourt sont très-beaux, et si le sol de la route, bien tourmenté, n'est guère accessible aux voitures, du moins elle est à l'abri des projectiles ennemis.

La deuxième est la route toute unie de Versailles à Paris. Elle passe par Chaville et Sèvres, remonte la pente raide de Brimborion, de Bellevue, que les canonniers de la Seine peuvent atteindre, et s'arrête à Meudon.

Fleury, Meudon, sont encombrés de soldats. Il y a là, dans ce coin de terre si connu des Parisiens, des campements délicieux sur les pelouses, auprès des arbres et des pièces d'eau.

Mais on est vite arraché à la contemplation de ces paysages ravissants, par les détonations répétées, qui se rapprochent. Ce n'est pas un sujet d'idylle que les visiteurs viennent chercher. Le spectacle de dévotion et de ruines qui s'amoncellent en ce moment sur ce côté de la Seine, vient bientôt frapper les yeux.

Nous eûmes l'honneur de rencontrer à Fleury, l'un des héros des dernières journées, le commandant du 1^{er} bataillon du 38^e de ligne, M. Jos Garets, qui, avec une âce parfaite, remit à M. Jules Brème, un de nos compagnons de route, un mot pour le commandant du fort d'Issy, le lieutenant-colonel Laperche.

Il faut que vous suiviez la tranchée, j'ajoute M. Des Garets, car on tire beaucoup de ce côté-là, et l'existence de tout ce législateur et d'un journaliste est trop précieuse pour que je la laisse aux perils de la grande route. Je suis au surplus vous donner un guide très sûr, un brave caporal qui a été cité trois fois à l'ordre du jour de l'armée dans les derniers événements, et qui connaît le moindre boyau des tranchées qui sillonnent le pays.

Le caporal Lamarque, un jeune landais, mit son fusil en bandole, rajusta son ceinturon, assujettit sa carabinière, et nous nous engageâmes dans les tranchées profondes qui cheminèrent vers le fort.

Nous marchâmes ainsi, pendant une heure; de temps à autre, mes compagnons et moi, nous grimpons au-dessus de talus qui nous couvraient pour admirer le grand panorama qui se déroulait devant nous : à notre gauche, le Mont Valérien; à droite Paris, ce Paris dont la vue fait toujours battre le cœur, Paris, dont les malheurs arrachent des larmes, autant que des malédictions. Le soleil éclairait cette belle nature qui n'avait plus d'écho, depuis le printemps de cette année, que pour les détonations terribles du canon.

Elles étaient, furieuses, en ce moment. Le Mont-Valérien, le Bas-Mendon contrebalançaient les batteries insurgées du Point-du-Jour. Châtillon écrasait Vanves de ses feux plongeants. Les canonniers tiraient sur Châtillon, sur Issy, et leurs projectiles passaient au-dessus de nos têtes en sifflant leur refrain de mort. Devant nous, le crépitement de la fusillade des gardes devant le parc du lycée de Vanves. Pas une minute sans détonation.

Nous arrivâmes enfin, par le petit bout de route à découvert qui mène jusqu'à la poterne. Au bout de l'allée d'arbres qui coupe perpendiculairement la route, nous voyions très-distinctement le lycée, un peu plus loin, la flèche dorée des Invalides, et un peu derrière nous, le fort de Vanves.

Le fort de Vanves ne tire plus depuis deux jours, nous dit notre guide. En effet, on n'apercevait rien, on n'entendait rien de ce côté que les explosions des obus envoyés par Châtillon.

Les gardes des insurgés sont à cette heure dans le parc du lycée, et la nuit, nous dit Lamarque, ils tirent des croisées hautes que vous apercevez.

Nous entrâmes dans le fort d'Issy. Nous fûmes reçus avec courtoisie par le commandant, M. Laperche, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la légion d'honneur, ancien aide-de-camp du général Bourbaki.

Mon Dieu, messieurs, nous dit M. Laperche, nous allons commencer le feu et il est probable que l'on nous répondra bientôt. Hier, il est arrivé des malheurs. Des projectiles sont venus jusqu'ici et ont fait des victimes.

Nous eûmes ainsi la primeur des premières salves tirées par l'armée française, remise en possession, par son énergie et son héroïsme, d'un ouvrage presque impenable.

détachements du 64^e de ligne et du 82^e chasseurs à pied.

La chute du fort d'Issy, entraîne forcément celle du fort de Vanves. Le plus grand des chemements a été fait pour assurer la prise du premier. Nous ne tarderons pas à entrer dans le second. De reste, il ne bronche pas, il ne donne pas signe de vie.

Ce n'est pas au génie seul, dont les travaux ont été remarquables, qu'est dû notre succès. La troupe de ligne, les chasseurs à pied, les marins, ont puissamment contribué à rayer les insurgés au-delà du fort et, enfin, à leur en interdire l'accès.

La voie du chemin de fer a été arrosée du sang de nos braves soldats.

Il a fallu conquérir barricade par barricade. La vue de la station de Clamart montre à quel point la lutte a dû être acharnée. Nous y avons vu des murs déchiétés par les balles des chassepots.

Le 38^e a fait noblement son devoir. Mais aussi, nous disait le caporal Lamarque, nous avons des chefs qui se nomment : le colonel Badelli, et les commandants Des Garets, Lafèche et Marco.

AUGUSTE MARCADE.

Pour ceux qui se demandent quelle serait la condition permanente de Paris et des grandes villes de France sous le régime communal et ultra-démocratique du suffrage universel, il n'est pas sans intérêt de remarquer l'impression que le mouvement parisien produit partout où il existe des éléments de perturbation analogues. La Tribune, de New-York, après avoir énuméré les excès et les actes arbitraires commis par les insurgés de Paris, se demande avec effroi si la métropole américaine pourra toujours éviter les dernières conséquences de la tyrannie des masses qui, sous les institutions actuelles, a déjà pris un développement à peine inférieur à celui de l'arbitraire communal à Paris.

La populace, dit la Tribune, qui domine notre ville depuis tant d'années, et qui menace d'acquiescer à la même influence sur les affaires de l'Etat, se recrute, absolument comme à Paris, dans les cabarets et dans le ruisseau. Elle n'a rien à perdre par la taxation, car elle n'a pas de propriété. Elle ne désire pas un gouvernement honnête, parce que tout gouvernement honnête est son ennemi naturel. Elle a déjà rendu illusoire le scrutin secret et envahi la législature, dans laquelle ses représentants ne constituent en réalité qu'une minorité insignifiante. Elle a pratiqué la confiscation, sous différentes formes, à tel point que les charges publiques sont devenues presque insupportables. Les deux tiers de l'argent qu'elle enlève aux citoyens honnêtes, sous prétexte d'impôt, sont appliqués au bénéfice exclusif et personnel de la populace. Excepté pour les conséquences extérieures, il n'y a pas de différence entre la façon dont la Commune de Paris dépouille les Compagnies d'assurance, et les mesures prises par les meneurs de la plèbe de New-York à l'égard des caisses d'épargne.

La Commune prétendant imposer à la France sa vole à tout mépris du vote formel de la nation, n'est que le développement logique de la politique de la démocratie de New-York dans les élections. Avec des commissions municipales scandaleuses, avec la répartition la plus injuste, la plus arbitraire d'impôts monstrueux, avec des fraudes de tout genre, dans l'administration des chemins de fer comme dans celle de la justice, avec le suffrage à ce dernier espoir d'un peuple libre — sérieusement menacé, nous sommes bien près d'arriver à un état où aucune propriété ne sera plus en sûreté et où notre argent et notre liberté seront à la merci de la plus mauvaise fraction de la population.

Si, malgré ses anciennes habitudes de self-government, la métropole commerciale des Etats-Unis en est arrivée à regretter la prépondérance qu'elle a si imprudemment accordée à l'élément démocratique et aux classes qu'aucun intérêt matériel ne rattache à l'ordre social, que serait-ce donc si le système de la Commune, ou même seulement celui de la Ligue républicaine devait être appliqué, pendant quelques années, aux grandes villes du continent européen.

Une séance de la Commune

Le fils du père Duchêne parodie en ces termes les séances de la commune :

« Minuit. La séance est ouverte. Le citoyen Vésipier : Citoyens, j'ai reçu une lettre tantôt de notre collègue J.-B. Clément, l'auteur, comme vous le savez, de Ten avais pas l'événement, qui m'annonce qu'ayant une nouvelle chansonnette très-pressée à finir pour la citoyenne Bordas, il se voit, à son grand regret, privé de l'honneur de figurer parmi nous à la séance de ce soir. « Plusieurs voix : Très-bien ! très-bien ! »

« Citoyen Rigault : Je ne savais pas que ce fut ce même Clément qui fit ces chansons grivoises qu'autrefois on chantait avec tant de succès à l'Alcazar... J'aurai l'œil dessus. »

« Citoyen Lefrançais : La séance est ouverte et puisque nous voici tous à peu près réunis, nous ferions peut-être bien de nommer un président. »

« Citoyen Verdure : Pas de président ! »

« Citoyen Billioray : Non, pas de président ! »

« Citoyen Lefrançais : Cependant... »

« Citoyen Varlin : Il est évident que le titre de président implique une certaine aristocratie hiérarchique que nous ne saurions supporter. »

« Citoyen Rigault : Je propose comme délégué à la présidence le citoyen Delescluze, qui vient de résoudre si heureusement la difficulté qui arrêtait nos délibérations. »

« Plusieurs voix : C'est ça, c'est ça, un délégué ! »

« Citoyen Protol : Je propose comme délégué à la présidence le citoyen Delescluze, qui vient de résoudre si heureusement la difficulté qui arrêtait nos délibérations. »

« Plusieurs voix : Oui, oui. »

« Citoyen Rigault : J'ai beaucoup connu un mouchard qui s'appelait... »

« Citoyen Delescluze : Oseriez-vous par hasard soupçonner... »

« Citoyen Rigault : Je ne soupçonne pas, seulement je surveille, puisque je suis délégué à la police. »

« Delescluze : Citoyens, vous savez que je suis l'homme aux résolutions intègres, promptes et radicales. Par conséquent, procédons de suite à nos travaux. Nous avons la question soumise par la commission d'enseignement, la parole est au citoyen Jules Vallès. »

« Jules Vallès : Il est incontestable que la façon dont l'instruction de la jeunesse a été dirigée jusqu'à présent est la cause première de l'abrutissement et de notre déchéance. »

« Si vous voulez lui infuser un sang nouveau, lui donner cette virilité qui lui manque, il est indispensable d'appuyer dans l'enseignement des réformes radicales et immédiates. »

« Par conséquent nous proposons : 1^o La suppression des études classiques ; 2^o L'abandon complet du vieux Homère et ses vieux casques, du théâtre Virgile et de ses Didon chlorotiques ; 3^o L'auto-da-fé des œuvres de Corneille, de Racine, de Molière, etc., etc., qui ne constituent que de plates imitations des auteurs invalides, ankylosés et édentés dont je viens de vous parler ; 4^o Suppression de l'étude de l'orthographe qui n'est, après tout, qu'une aristocratie de la langue incompatible avec les vrais principes républicains. »

« Varlin : Et vous remplacez tout cela... Vallès, fièrement ; Par la lecture du Cri du peuple, dix centimes le numéro, chez tous les libraires. »

« Chardon : Un aide camp ! L'aide de camp : Citoyens, tout va bien; l'armée de Versailles est en pleine déroute. La brèche du Mont Valérien est de plus en plus appréciable ! »

« Plusieurs voix : Bravo ! bravo ! L'aide de camp : Nous avons enlevé deux canons à l'ennemi... Cluseret, fièrement : Vivat. »

« L'aide de camp : Sur six qu'il nous avait pris... Cluseret : Alors ça fait quatre de perdus. Il fallait garder ça pour vous ! »

« L'aide de camp : Naturellement... Cluseret : Et, vous avez beaucoup souffert ?... L'aide de camp : Nous avons essuyé le feu d'une artillerie considérable, ainsi que des feux de peloton qui se succédaient sans discontinuer. »

« Delescluze : Alors la lutte a été horrible. L'aide de camp : Horrible. Cluseret : Nos gardes ont dû bien souffrir. Combien sont-ils revenus ? »

« L'aide de camp : Un de plus !... Il s'était glissé dans les rangs une citoyenne qui, sur le champ de bataille, est accouchée d'émotion d'un garçon ! »

« Cluseret : C'est magnifique !... Courbet : Magnifique ! A bas la colonne Vendôme et vive la Commune ! Plusieurs voix : Vive la Commune ! Cluseret : Citoyens, nos opérations militaires marchent admirablement. Si j'ai abandonné Courbevoie et le pont de Neuilly, c'est par suite de combinaisons stratégiques dont vous reconnaîtrez bientôt la profondeur. »

« Maintenant, il est une chose que je viens demander à votre patriotisme et à votre courage, c'est de venir vous mettre à la tête de nos bataillons fédérés. Précédés par vous, ils seront invincibles, et je réponds de la victoire. »

« Vermorel : C'est une folie. La vie des membres de la commune est inviolable. (Personne ne se lève.) »

« Cluseret : Personne ne bouge ! En vérité, citoyens, vous mollesse et votre inertie m'affligent. Si ce n'est qu'une question d'humanité qui vous arrête, si c'est l'horreur de vous égorger entre Français qui vous paralyse, tudein, prenez moi pour modèle, faites-vous naturaliser Américain et c'est le cœur léger, alors que, comme moi, vous ferez la guerre civile en France. »

(La séance est levée au milieu d'un très-grand froid.)

A M. VICTOR DE LAPRADE, Membre de l'Académie française, député du Rhône

Chante au bois, rossignol, puisque ton nid est gai... Le milan n'est pas de même, il est bien affligé.

Chante au bois, rossignol... quand l'homme dédaigne... Quand la victoire triomphe et que le cœur humain s'élève... Toi, tu es prêt de plaines du printemps... Tu songes à créer un monde qui sera aux Français.